

# PREMIÈRES SYNTHÈSES

## LES ACTIONS D'INSERTION ET DE FORMATION EN 1993

*En 1993, le nombre d'entrées en Action d'Insertion et de Formation a diminué de manière sensible, retrouvant ainsi son évolution tendancielle : 226 500 contre 267 000 en 1992.*

*La part des femmes et des chômeurs de longue durée, toujours majoritaire, recule légèrement par rapport à 1992, tandis que celle des jeunes et des plus qualifiés progresse du fait de l'évolution générale du chômage.*

*Les bénéficiaires du RMI représentent environ un cinquième des stagiaires depuis la mise en place de la mesure, en 1990.*

*La formation dispensée dure en moyenne 500 heures, y compris le stage en entreprise, et le développement des formations modulaires individualisées se poursuit.*

*Les AIF sont intégrées, à partir de 1994, dans les Stages d'Insertion et de Formation à l'Emploi - SIFE.*

En 1993, 226 500 personnes sont entrées en stage dans le cadre des Actions d'Insertion et de Formation (AIF). Ce nombre, quoique en diminution de 15 % par rapport à celui de 1992, reste supérieur aux niveaux de 1991 et 1990.

### La part des chômeurs de longue durée diminue

La part des publics prioritaires (cf. encadré) reste largement majoritaire, mais elle diminue, dans un contexte de dégradation générale du marché du travail, au profit d'inscrits récents en butte au chômage récurrent ou à des difficultés de placement.

La population prioritaire des AIF est constituée des allocataires du RMI (20%) et des chômeurs de longue



durée (1) (65 %). Or la part des chômeurs de longue durée parmi les nouveaux stagiaires diminue, particulièrement en ce qui concerne les demandeurs d'emploi de très longue durée. Globalement l'ancienneté moyenne d'inscription à l'ANPE des stagiaires en AIF (15,5 mois en 1993) chute de plus de 2 mois par rapport à 1992.

### Davantage d'hommes et de qualifiés, de jeunes et de chômeurs indemnisés

Du fait de l'accentuation des licenciements économiques en 1993, la part des hommes continue d'augmenter : d'un tiers en 1990, elle atteint 43 % en 1993. Parallèlement, les entrants en AIF sont plus qualifiés : un sur cinq, maintenant, a au moins le baccalauréat, et les non-qualifiés, qui constituaient 43 % des nouveaux stagiaires en 1990, n'en représentent plus que 35 %.

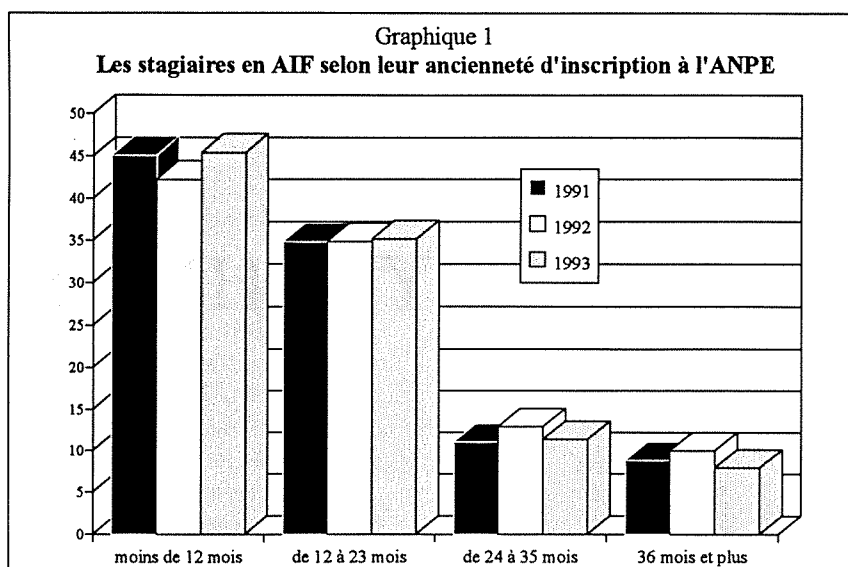
Même si les ouvriers ou employés constituent encore 80 % des nouveaux stagiaires, la proportion des cadres et membres des professions supérieures augmente également.

Les nouveaux stagiaires sont, en moyenne, plus jeunes qu'en 1992 (un sur trois a moins de 30 ans en 1993).

Enfin, en 1993, 36 % des bénéficiaires ne percevaient aucune allocation avant l'entrée en stage, contre 42% en 1991, suivant en cela l'augmentation du nombre de chômeurs indemnisés.

### Une formation plus individualisée

La formation demeure, pour moitié, assurée par des associations (52 %). Elle consiste en des actions de **redynamisation** - définition d'un projet professionnel et recherche d'un emploi; de **remise à niveau** - alphabétisation ou lutte contre



### L'ÉVOLUTION DES ACTIONS D'INSERTION ET DE FORMATION Le profil des bénéficiaires en 1991, 1992 et 1993

	1991 (%)	1992 (%)	1993 (%)	Evol. 1992/1993 (points)
<b>SEXE</b>				
Hommes .....	34,9	39,3	43,4	4,1
Femmes .....	65,1	60,7	56,6	-0,4
<b>AGE</b>				
Moins de 25 ans .....	8,1	7,6	8,1	0,5
25 à 29 ans .....	23,8	23,4	24,6	1,2
30 à 39 ans .....	40,4	40,4	39,7	-0,7
40 à 49 ans .....	22,6	23,6	23,1	-0,5
50 ans ou plus .....	5,1	5,0	4,5	-0,5
Age moyen (années) .....	34,6	34,8	34,5	-0,3
<b>NIVEAU DE FORMATION</b>				
I à IV .....	16,7	18,1	20,1	0,2
V .....	42,0	42,9	44,3	1,4
Vbis .....	11,4	10,6	9,7	-0,9
VI .....	29,9	28,4	25,9	-2,5
<b>DERNIER EMPLOI OCCUPÉ</b>				
Ouvrier .....	37,0	37,5	37,3	-0,2
Employé .....	43,7	42,8	41,8	-0,1
Profession intermédiaire .....	8,9	8,2	8,5	0,3
Cadre .....	3,8	4,6	5,4	0,8
Autre .....	6,6	6,9	7,0	0,1
<b>ANCIEN. D'INSC. A L'ANPE</b>				
Moins de 12 mois .....	45,1	42,2	45,4	3,2
12 à 23 mois .....	34,9	34,9	35,2	0,3
24 à 35 mois .....	11,1	12,9	11,4	-1,5
36 mois et plus .....	8,9	10,0	8,0	-0,2
Ancien.moyenne d'insc. ANPE (mois)	16,6	17,7	15,5	-2,2
12 mois sur les 18 derniers mois .....	67,4	67,4	65,2	-2,2
<b>ALLOCATION PERÇUE</b>				
Aucune .....	42,4	38,1	36,4	-1,7
Allocation unique dégressive * .....	37,8	41,4	42,6	1,2
Allocation de solidarité spécifique .....	9,5	9,8	8,5	-1,3
Autre allocation .....	10,3	10,7	1,3	0,2
Allocataires du RMI .....	20,1	19,4	19,9	0,5
<b>RÉMUNERATION</b>				
Formation professionnelle .....	78,7	69,9	56,7	-13,2
Formation reclassement (liée à l'AUD)	14,4	19,9	3,3	13,1
Autre .....	6,9	10,2	10,3	0,1

\* AUD = allocation de base + allocation de base exceptionnelle + allocation de fin de droits.

Source : DARES (France entière).

(1) - Chômeurs inscrits à l'ANPE depuis au moins 12 mois sur les 18 derniers mois.

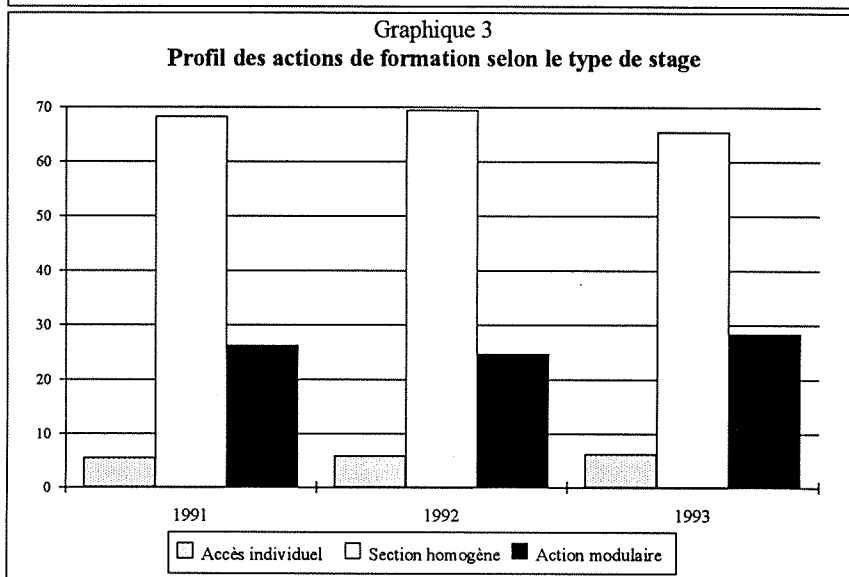
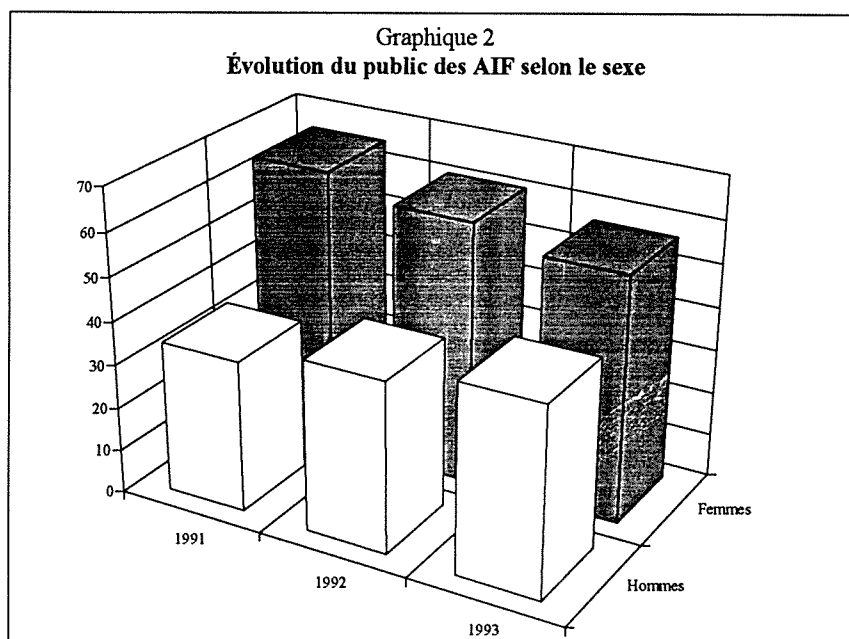
l'illétrisme - de **préqualification** - débouchant logiquement sur des actions qualifiantes - et de **formation qualifiante** - qui peut aboutir soit à un diplôme soit à une qualification non attestée par un diplôme.

Depuis 1992 l'efficacité des stages s'améliore, tant sur le plan de l'orientation que de l'individualisation des actions menées en fonction du profil des demandeurs d'emploi (2).

Les actions modulaires (plusieurs modules à l'intérieur d'un stage) sont plus fréquentes qu'en 1992 (+ 3,7 points). Il en résulte une augmentation sensible des formations courtes (moins de 300 heures).

Toutefois ces évolutions restent relativement limitées, et le profil moyen du stage ne varie guère : il demeure le plus souvent en section homogène (stage organisé pour un groupe de personnes), presque à temps plein (la durée hebdomadaire moyenne reste voisine de 36 h.). Il se déroule presque systématiquement en alternance; même si la proportion de stagiaires effectuant moins de 20 % de leur formation en entreprise augmente régulièrement

(2) - C. Gréizard, *Les Actions d'Insertion et de Formation en 1992*, *Premières Informations*, n° 340, 22 juin 1993.



## LES ACTIONS D'INSERTION ET DE FORMATION LE DISPOSITIF

Les Actions d'Insertion et de Formation ont été mises en place en février 1990; elles résultent de la fusion des stages du Fonds National de l'Emploi pour les chômeurs de longue durée, des stages modulaires de l'ANPE et des Stages de Réinsertion en Alternance.

Les AIF sont destinées à des demandeurs d'emploi âgés de plus de 25 ans, inscrits depuis plus de 12 mois à l'ANPE dans les 18 derniers mois. Cependant, elles visent en priorité les chômeurs de très longue durée (+ de 3 ans d'inscription à l'ANPE), les chômeurs de plus de 50 ans, les bénéficiaires du RMI.

L'objectif de la mesure est autant l'insertion que la formation des demandeurs d'emploi de longue durée.

Début 1992 un Plan de lutte contre le chômage de longue durée a été institué; à cette occasion 100 000 places en AIF supplémentaires (1) ont été attribuées par une circulaire du 31 janvier 1992 venant s'ajouter aux 160 000 existantes.

La loi quinquennale de décembre 1993 fusionne les AIF avec les stages du Fonds National de l'Emploi pour les Femmes Isolées et les Stages de Reclassement Professionnel à l'intérieur d'un nouveau dispositif, le Stage d'Insertion et de Formation à l'Emploi, SIFE.

(1) - Dont 40 000 ouvertes aux demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE depuis plus de 6 mois et 60 000 ouvertes aux demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE depuis plus de 2 ans.

pour atteindre maintenant près de 36 % contre 30 % en 1991. Cette alternance, bien que non obligatoire, est fortement encouragée par une circulaire du 5 février 1990.

Des formations à des finalités industrielles nécessitant un effort financier particulier ont été instituées en 1992. Montées par l'AFPA, l'Éducation Nationale ou les chambres consulaires, elles concernent surtout un public jeune et qualifié.

Une étude sur des actions d'insertion et de formation en 1992-1993 a été menée en Franche-Comté par la Direction Régionale du Travail et de l'Emploi (DRTE) et par l'Institut de Recherche et d'Analyses des Dynamiques Economiques et Sociales (IRADES). Dans cette région, il apparaît que, globalement, six mois après le stage, 31 % des personnes travaillent, 11 % ont occupé un emploi depuis la fin du stage mais l'ont perdu, 6 % suivent un autre stage. Ce résultat va dans le sens de celui de l'étude par panels faite par A.L. Aucouturier qui concernait quatre régions françaises en 1990 (3). Ainsi, le retour à l'emploi est plus souvent réussi pour les personnes ayant suivi un stage qualifiant, déjà relativement proches de l'emploi; plus rare pour les chômeurs de très longue durée compte tenu de leurs difficultés antérieures.

Anne-Marie VESPA.

(3) - A.L. Aucouturier, *Panels et évaluation des politiques de l'emploi*, Cahier Travail et Emploi, La Documentation Française.

## L'ÉVOLUTION DES ACTIONS D'INSERTION ET DE FORMATION

Le profil des actions de formation en 1991, 1992 et 1993

	1991 (%)	1992 (%)	1993 (%)	Évolution 1992/1993 (points)
<b>ORGANISME</b>				
AFPA .....	6,3	5,9	6,0	0,1
ASFO .....	1,6	1,6	1,5	-0,1
Association loi de 1901 ou 1908 .....	49,5	51,2	5,2	0,8
Autre association .....	2,2	2,1	1,9	-0,2
Société (SA, SARL,...) .....	16,3	16,1	15,8	-0,3
Etablissement secondaire .....	14,8	14,2	13,8	-0,4
Autre établissement Ed. Nat. ....	0,8	0,7	0,6	-0,1
Chambre de commerce .....	4,7	3,9	3,7	-0,2
Chambre d'agriculture et de métiers ...	1,5	1,7	1,8	0,1
Autre .....	2,3	2,6	2,9	0,3
<b>TYPE DE STAGE</b>				
Accès individuel .....	5,5	5,9	6,2	0,3
Section homogène .....	68,2	69,4	65,4	-4,0
Action modulaire .....	26,3	24,7	28,4	3,7
Avec session d'orientation .....	26,8	26,6	27,7	1,1
Avec programme chômeur créateur d'entreprise .....	4,8	4,0	4,2	0,2
<b>DURÉE TOTALE EN HEURES</b>				
Moins de 300 heures .....	17,0	18,5	19,8	1,3
300 à 499 heures .....	35,6	32,5	31,3	-1,2
500 à 699 heures .....	25,7	25,2	25,1	-0,1
700 heures et plus .....	21,7	23,9	23,7	-0,2
Durée totale moyenne (heures) .....	515,0	525,0	528,1	3,1
<b>DURÉE HEBDO. EN HEURES</b>				
19h ou moins .....	4,3	5,2	5,9	0,7
20h à 30h .....	18,4	18,6	17,6	-0,1
31h à 35h .....	43,2	42,5	40,9	-1,6
36 h à 38h .....	15,3	14,6	16,1	0,2
39h et plus .....	18,8	19,1	19,4	0,3
Durée hebdo. moyenne (heures) .....	35,7	35,6	35,7	0,1
<b>FORMATION EN ENTREPRISE</b>				
Moins de 20 % .....	29,7	31,9	35,8	3,9
20 à 40 % .....	50,4	47,8	43,5	-4,3
Plus de 40 % .....	19,9	20,3	20,7	0,4

Source : DARES (France entière).